

## **CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE SAMEDI 22 OCTOBRE 2016 à CHALONS EN CHAMPAGNE à 14h00**

Les délégués des Associations de la Ligue de Champagne-Ardenne de Tennis de Table sont convoqués en Assemblée Générale, qui se tiendra le **samedi 22 octobre 2015 à 14h**,

**A CHALONS EN CHAMPAGNE , Salle de conférence de Malte, 7 rue du Lycée**

Le nombre de voix dont peut disposer votre Association est déterminé selon le barème figurant à l'article 8 alinéa 4 du titre II des Statuts Fédéraux suivant le nombre de licences validées au 30 juin 2015.

Le vote par procuration est autorisé (tous les documents sont disponibles sur le site de la ligue: <http://ping-champagneardenne.com>).

Les membres qui désirent déposer des VOEUX (ne pas confondre avec questions diverses) doivent les adresser au Secrétariat de la Ligue Maison des Sports 7 rue du Commerce 51100 REIMS pour le 14 octobre 2016, dernier délai.

La présence d'un représentant de chaque Association Champardennaise est obligatoire à cette Assemblée. Toute Association non représentée sera pénalisée (150 euros pour les Associations de Nationale et Régionale 1; R2, R3 et R4 et 30 euros pour les Associations de niveau Départemental).

### **ORDRE DU JOUR:**

- Accueil et pointage nominatif des délégués (à partir de **13H15**) ;
- Ouverture de l'Assemblée Générale (**14H00** précises);
- Adoption du Procès Verbal du 12 septembre 2015 (envoyé par mail) ;
- Rapport moral du Président de la Ligue,
- Présentation des comptes;
- Rapport du Vérificateur aux Comptes et vote d'approbation des comptes et du budget prévisionnel;
- Intervention du Conseiller Technique de Ligue - Cyril MAYEUX;
- Proposition de vœux à l'approbation de l'Assemblée Générale;
- Intervention des personnalités;
- Clôture de l'Assemblée Générale.
- Pot de l'amitié

*Reims, le 15 septembre 2016.*